



# QUALITE DE VIE DE LA BORDE

Association loi 1901, fondée en octobre 1992

agréée de Protection de l'Environnement


arrêté n°98-079/duel, du 3 avril 1998

Siège social : 21, avenue Auber - 78360 MONTESSON

## PROTECTION DU QUARTIER CONTRE LE DEBORDEMENT DE LA SEINE

**Monsieur le Maire de Sartrouville soutient notre  
demande auprès de Monsieur le Préfet (voir son courrier)**

VILLE  
de  
**SARTROUVILLE**  
(78500)



Amdissement de  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
(Yvelines)

SERVICE VOIRIE  
Tel : 01.30 86 39 00  
Fax : 01.30 86 39 90

Nos réf. : RC/RC/2001/142

**Objet : Protection des berges de Seine**

Monsieur le Préfet,

La dernière crue de Seine a montré les faiblesses du dispositif protégeant les Sartrouillois des inondations.


Comme nous avons pu l'aborder ensemble, il est primordial qu'un programme de réfection des berges soit mené le plus rapidement possible.

Il est très important dans cette réflexion de prendre en compte la situation du quartier de la Borde à Montesson. Les retours d'infiltrations, sur la ville de Sartrouville, risquent de perdurer s'il n'y a pas une continuité de l'aménagement dans cette commune limitrophe.

Le prolongement de la digue, dans cette zone urbanisée, me paraît aussi indispensable que la consolidation de la digue en elle-même.

Vous remerciant d'ores et déjà de l'intérêt que vous porterez à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Maire  
Conseiller Général des Yvelines



Pierre FOND

Toute correspondance doit être adressée à : **Monsieur le Maire B.P.N°275 - 78506 SARTROUVILLE  
CEDEX**

COPIE

Sartrouville, le 22 mai 2001

Monsieur le Maire

à

Monsieur le Préfet  
1, rue Jean Houdon

78010 VERSAILLES CEDEX

**Monsieur le Maire de  
Sartrouville nous a  
reçu le 17 mai.**

**Il vient de nous faire  
parvenir copie de son  
courrier du 22 mai à  
Monsieur le Préfet des  
Yvelines.  
Nous le remercions de  
son soutien**

« Il est très important de  
prendre en compte la  
situation du quartier de  
la Borde à Montesson. »

« Le prolongement de la  
digue dans cette zone  
urbanisée, me paraît  
aussi indispensable que  
la consolidation de la  
digue en elle-même »

### VOS CORRESPONDANTS ET MEMBRES DU BUREAU.

Michel ANGERARD ( 22, rue Corneille )  
Christian BACHELET ( 40 avenue Messenger )  
Dominique ORAIN ( 4, rue Corneille )  
Jacques PERDEREAU (3, avenue Molière )  
Guy MANCEL (2A, Avenue Honoré de Balzac )  
Zoé LEMAIRE(66, rue Corneille)  
Christian VALMONT(4bis Avenue La Fontaine)

Jean-Henri BATMALE ( 27, avenue A. de Musset )  
Alain BRUCHET ( 23, avenue Schoelcher )  
Jacques CAUQUELIN ( 66, quai George Sand )  
Aimé LAURENT (5, Avenue Molière)  
Ghislaine FAVRE (30, avenue Auber)  
Didier LECLERCQ (21, avenue Auber)

**ADHEREZ A NOTRE ASSOCIATION**

